

Saison 2024-2025



Dossier d'inscription RENSEIGNEMENTS

NOM		Prénom	
Date de naissance :			
CODE PASS SPORT (photocopie mail reçu de l'Etat)			
N° carte PASS'REGION (pour les lycéens, photocopie carte PASS'REGION) + CODE ACCES (4 chiffres)	/		
Souhaite recevoir une attestation : Si oui, merci d'adresser votre demande à : laetitia.hernandez1201@gmail.com	<ul style="list-style-type: none"> • OUI Précisions éventuelles : • NON 🖐️ 		

- J'autorise mon enfant à rentrer seul et à quitter le gymnase à l'issue de l'entraînement et je décharge le club de toutes responsabilités.
- J'autorise M/Mme à venir chercher mon enfant à la sortie des entrainements

(A cocher si nécessaire)

Observations particulières que vous jugez utiles de porter à la connaissance du club (allergies, traitement en cours, précautions particulières à prendre etc) :

Le licencié et/ou ses parents...	Nom et prénom de(s) personne(s) intéressé(es) Adresse(s) Email
Peut s'investir comme parent référent ? Si oui faire une demande de licence (licence offerte)	
Souhaite entraîner et/ou coacher une équipe ? Si oui faire une demande de licence (licence offerte)	
Peut coacher le samedi si besoin de temps à autre ? Si oui faire une demande de licence (licence offerte)	
Peut aider ponctuellement à tenir la buvette	
Souhaite participer à la commission animation (organisation loto, tournois, etc...)?	
Souhaite collaborer ou faire collaborer son entreprise au projet associatif du club par des dons ou opérations de sponsoring (déduction impôt de 66% particulier ou 60% entreprise)	



Saison 2024-2025 Dossier d'inscription



AUTORISATIONS

A - Pour les mineurs

Nous, soussignés :

Père, mère, tuteur (rayer les mentions inutiles) responsable de l'enfant

B - Pour les majeurs :

Je soussigné(e) :

Pour la saison 2024/2025

- autorisons / autorise le SGOSFF représenté par un entraîneur ou un membre du bureau à faire soigner notre/mon enfant conformément aux prescriptions du personnel de santé ou de secours, et à faire pratiquer les interventions d'urgence nécessaires
- nous engageons / m'engage à payer la part des frais médicaux, de séjours et d'opérations éventuelles incombant à la famille.
- nous engageons / m'engage à prendre en charge les frais supplémentaires dus à un retour individuel ou à l'accompagnement du joueur.
- reconnaissons / reconnais avoir pris bonne note qu'en aucun cas la responsabilité du SGOSFF ne pourra être engagée en cas de perte ou de vol d'objets personnels.
- autorisons / autorise l'accompagnement en voiture de mon enfant lors des déplacements pour les matchs en extérieur par un parent tiers ou un entraîneur ou un dirigeant.
- autorisons / autorise l'utilisation de photos et vidéos en vue de diffusions par voie de presse, sur le site internet du club ou tout autre mode de promotion du club (réseaux sociaux). Cette utilisation se fera à titre gratuit.

Le club du SGOSFF décline toute responsabilité en cas d'accident pouvant intervenir en dehors des heures d'entraînement et de match ou hors des salles.

Date :

Signature précédée de la mention « Lu et approuvé » :



Saison 2024-2025

Dossier d'inscription



PROCEDURE A SUIVRE

- 1. Valider la pré-inscription licence sur e FFBB (internet) reçue par mail de la FFBB (vérifier si besoin dans vos spams)
- 2. Remplir la fiche de renseignements et les autorisations ci-jointes
- 3. Faire la photocopie de la carte PASS'REGION pour les lycéens et transmettre le code reçu par mail et la photocopie de ce mail pour le PASS'SPORT
- 4. Faire le règlement des frais de cotisation
 - o Soit par CB en ligne Via HelloAsso (paiement en 3X possible) suite à la pré-inscription FFBB
 - o Soit par virement (indiquer le nom du licencié et sa catégorie)
 - o Soit par chèque libellé au nom du SGOSFF (3 chèques maximum : **1 encaissé en septembre, 1 encaissé en novembre et le dernier en janvier**)

Tarif familial : REDUCTION POSSIBLE dans une même famille, résidant à la même adresse, sur les cotisations :

-15€ sur la 2ème licence, -20€ sur la 3ème licence (hors licence dirigeant)

Pour les bénéficiaires de la carte PASS'REGION (lycéen) faire une photocopie de la carte PASS' REGION – remboursement par cheque ou virement (joindre RIB) 30€ après paiement par la REGION AURA

Pour les bénéficiaires du PASS'SPORT faire une photocopie du mail de l'Etat reçu avec le code du Pass –déduire 50€ mais fournir un chèque de caution de 50 € (indiquer au dos du chèque caution pass'sport). Si pas de chèque de caution, pas de déduction possible. En cas de non versement par l'état en mars 2024, le chèque de caution sera encaissé.

Pour les MUTATIONS faire un chèque de caution de 70€ – Cf règlement intérieur, bien indiquer « caution mutation» au dos du chèque.

Si vous désirez un reçu n'oubliez pas de le préciser dans le document d'inscription. Par sécurité faire un mail au secrétariat du club laetitia.hernandez1201@gmail.com , les entraîneurs ne sont pas responsables de ce suivi.

Conseil : Pour l'assurance, choisir l'option C pour les licenciés en activité professionnelle. Les frais de cotisation associés ne sont pas inclus dans le prix de la licence. Validez bien votre saisie sur le « e licence de la FFBB » jusqu'au bout.

**Important : la VALIDATION de licence auprès de la Fédération ne sera effectuée que pour les dossiers complets et réglés*

Dossiers à rendre aux entraîneurs ou à déposer au bureau lors des derniers entraînements

A partir du 6 Juillet pour les dossiers (réglés CB ou Virement) par mail) à michel@lyonso.com

Pour les dossiers réglés par chèques par voie postale chez Michel CANDELA 47 Gde rue de la Guillotière 69007 LYON

Possibilité de faire des dons à l'association (Réduction d'impôts de 66% du montant du don)

[voir document joint](#)



Saison 2024-2025

Dossier d'inscription

Surclassement



Tableau des surclassements FFBB – Saison 2024/2025 « sous réserve de son entrée en vigueur au 1er juillet 2024 »
(Mars 2018 – Juin 2019 – Avril 2020 – Décembre 2021 – Février 2022- Avril 2024)

ANNEE D'AGE	CATEGORIES D'AGES ET NIVEAU DE COMPETITION		
	COMPETITION DEPARTEMENTALE	COMPETITION REGIONALE	COMPETITION NATIONALE
U21	AUTOMATIQUE	AUTOMATIQUE	AUTOMATIQUE
U20	AUTOMATIQUE	AUTOMATIQUE	AUTOMATIQUE
U19	AUTOMATIQUE	AUTOMATIQUE	AUTOMATIQUE
U18	Vers Senior : Médecin de Famille Vers Senior 3x3 : Médecin de Famille	Vers Senior : Médecin de Famille Vers Senior 3x3 : Médecin de Famille	Vers Senior : Médecin de Famille Vers Senior 3x3 : Médecin de Famille
U17	Vers U20M/F ou U21M : Médecin de famille Vers Senior : Médecin de famille	Vers U20M/F ou U21M : Médecin de famille Vers Senior : Médecin agréé	Vers U20 : Médecin de famille Vers Senior : Médecin agréé
U16 Masculin	Vers U20 ou U21 : Médecin de famille Vers Senior : Impossible	Vers U20 ou U21 : Médecin de famille Vers Senior : Impossible	Vers U20 : Médecin de famille Vers Senior : Médecin fédéral + avis DTN
U16 Féminin	Vers U20 : Médecin de famille Vers Senior : Médecin agréé	Vers U20 : Médecin de famille Vers Senior : Médecin agréé	Vers U20 : Médecin de famille Vers Senior : Médecin Régional
U15 Masculin	Vers U17 ou U18 5x5: Médecin de famille	Vers U17 ou U18 5x5: Médecin agréé	Vers U18 : Médecin fédéral + avis DTN
	Vers U18 3x3 : Médecin de famille	Vers U18 3x3 : Médecin de famille	
U15 Féminin	Vers U18 et U20 5x5 : Médecin de famille	Vers U18 et U20 5x5 : Médecin agréé	Vers U18 et U20 : Médecin agréé Vers Senior : Médecin fédéral + avis DTN
	Vers U18 3x3 : Médecin de Famille	Vers U18 3x3 : Médecin de Famille	
U14 Masculin	Vers U17 ou U18 : Médecin agréé	Vers U17 ou U18 : Médecin agréé	Vers U18 : Médecin fédéral + avis DTN
U14 Féminin	Vers U18 : Médecin de famille	Vers U18 : Médecin agréé	Vers U18 : Médecin fédéral + avis DTN
U13	Vers U15 : Médecin de famille	Vers U15 : Médecin agréé	Vers U15 : Médecin fédéral + avis DTN
U12	Vers U15 : Médecin de famille	Vers U15 : Médecin agréé	Impossible
U11	Vers U13 : Médecin de famille	Vers U13 : Médecin agréé	Impossible
U10	Vers U13 : Médecin de famille	Impossible	Impossible
U9	Vers U11 : Médecin de famille	Impossible	Impossible
U8	Vers U11 : Médecin de famille	Impossible	Impossible
U7	Vers U9 : Médecin de famille	Impossible	Impossible

ATTENTION

Seuls les championnats Nationale Masculine U18 Elite, Nationale Féminine U18 Elite et U18 Féminine sont sur 3 années.
Les licenciés des catégories U19, U20 et U21 peuvent participer aux compétitions seniors.
Les catégories U21 Espoirs LNB correspondent à la catégorie Senior

Surclassement obligatoire Senior pour les filles en catégorie U18

Les filles nées en 2007 surclassement sur simple certificat médical réalisé par le médecin traitant à rajouter lors de votre saisie de la licence (cf document joint dans le mail)

Les filles nées en 2008 et 2009 surclassement par médecin agréé (Liste ci-dessous)

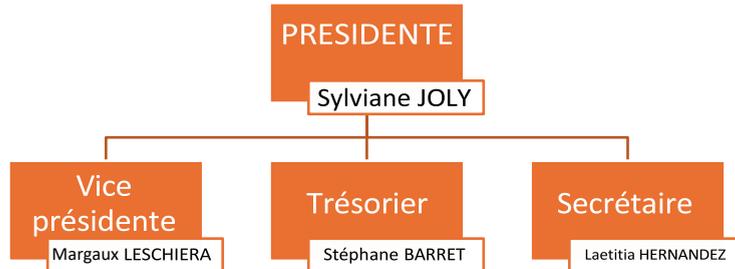
Remplir et faire remplir absolument les documents envoyés par e mail et joindre l'ECG (électro cardiogramme)

Le tout est à redonner à votre entraîneur ou à Michel qui traitera le dossier

LISTE DES MEDECINS AGREES - LIGUE AUVERGNE-RHONE-ALPES DE BASKETBALL

ARA1945	PASINI	Benoit	174 Boulevard de la Croix Rousse	69001	LYON	04 72 07 73 92	OUI
ARA1967	DBOUK	Jad	60 cours Franklin Roosevelt	69006	LYON	04 72 75 26 23	OUI
ARA180699	VIDEMANN	Raymond	11 rue Tronchet	69006	LYON	04 78 93 01 70	NON
ARA180850	CHAPDANIEL	Christian	136 Avenue Thiers	69006	LYON	04 78 93 15 65	
141672	MOHSEN	Moussa	Maison de la Santé de la Guillotière - 1 Place Commandant Claude Bulard	69007	LYON	04 28 29 67 70	
ARA2081	AUGER	Jérémie	CMS - 6 Avenue du Château de Gerland	69007	LYON	04 72 76 00 30	OUI
ARA160971	MOYERE	Frédéric	CMS - 6 Avenue du Château de Gerland	69007	LYON	04 72 76 00 30	
ARA160101	ROY	Claude	CMS - 6 Avenue du Château de Gerland	69007	LYON	04 72 76 00 30	
ARA1991	ROY	Julien	CMS - 6 Avenue du Château de Gerland	69007	LYON	04 72 76 00 30	OUI
ARA161447	MOLIQUE	Arthur	CMS - 6 Avenue du Château de Gerland	69007	LYON	04 72 76 00 30	
ARA161448	VALOUR	Anthony	CMS - 6 Avenue du Château de Gerland	69007	LYON	04 72 76 00 30	
ARA161449	JOURNE	Sophie	CMS - 6 Avenue du Château de Gerland	69007	LYON	04 72 76 00 30	
ARA161581	BOJOLY	Kathleen	CMS - 6 Avenue du Château de Gerland	69007	LYON	04 72 76 00 30	
ARA161817	DELESPERRIE	Marion	CMS - 6 Avenue du Château de Gerland	69007	LYON	04 72 76 00 30	
ARA161629	DUPERRON	Laurent	CMS - 6 Avenue du Château de Gerland	69007	LYON	04 72 76 00 30	
ARA161816	FER	Caroline	CMS - 6 Avenue du Château de Gerland	69007	LYON	04 72 76 00 30	
ARA161688	GRIFFON-RENAUD	Gilles	CMS - 6 Avenue du Château de Gerland	69007	LYON	04 72 76 00 30	
ARA161569	BOREL	Florent	24 Avenue Paul Santy	69008	LYON	04 37 53 07 00	
ARA160703	BERGER-VACHON	Christian	Centre de Santé Boiron-Granger - 51 rue Pierre Baratin	69100	VILLEURBANNE	04 72 33 68 13	
ARA161094	GUILLOT	Yves	Centre de Santé Boiron-Granger - 51 rue Pierre Baratin	69100	VILLEURBANNE	04 72 33 68 13	
ARA2035	FAYOLLE	Pierre-Yves	51-53 rue du Commandant Charcot	69110	STE FOY LES LYON	04 87 61 77 28	OUI
ARA1932	PLAT	Dominique	50 Avenue Paul Santy	69130	ECULLY	04 37 49 74 65	OUI
ARA160629	GIRARDIER	Jacques	Centre Médecine du Sport - 24 Avenue Jacques Duclous	69200	VENISSIEUX	04 72 50 17 75	
ARA160711	THEOULE	Jean	Maison Médicale Moulin à Vent - 287 route de Vienne	69200	VENISSIEUX	04 72 50 45 45	
ARA160675	VICARD	Jacques	4 Allée des Sources	69290	ST GENIS LES OLLIERES	04 78 57 81 24	
ARA160656	CHALET	Jean	121 rue du 8 mai 1945	69360	SOLAIZE	04 78 02 09 21	
ARA160674	BACHAUD	Georges	Maison Médicale de Ternay - 47 rue de Chassagne	69360	TERNAY	04 72 49 80 50	
ARA160698	GIBERT	Jean-Marc	1 Avenue de la Colombière	69360	ST SYMPHORIEN D'OZON	04 37 65 99 69	
ARA2056	PIETRETTI	David	6 Chaussée d'Erpent	69430	REGNIE DURETTE	04 37 55 19 30	oui
ARA161687	FRAISSINET-ASTIER	Patricia	280 Chemin des écoles	69490	ST ROMAIN DE POPEY	04 74 05 83 67	
ARA160630	RIFFARD	Claude	11 Avenue Amédée Ronin	69780	ST PIERRE DE CHANDIEU	04 72 48 10 72	
ARA161653	EYNARD	Cédric	HPPEL - 140 rue André Lwoff	69800	ST PRIEST	04 82 53 45 74	
ARA160683	ESPAGNET	Claude	Rue de la Poste	69970	CHAPONNAY	04 78 96 07 33	

LE S.G.O.S.F.F.



Présidente du club depuis sa création en 2005, Sylviane assure la représentation du club auprès des instances dirigeantes du Basket Français (Fédération, Ligue et Comité) ainsi que la défense de intérêts du club auprès des collectivités territoriales. Elle participe activement au pilotage de LYONSO et de ses actions d'animation sur le territoire (ALSH, Tournois, Stages, etc.)



Margaux assure un rôle de représentation par délégation ainsi que le lien interne entre les diverses commissions. Margaux anime avec entrain la commission animation et est garante du maintien de l'esprit festif et familial du club.



Garant de la bonne tenue des comptes du club, Stéphane est également responsable de la gestion RH et des salaires du club et il remplit sa tâche avec brio.



Laetitia est en charge du pôle administratif avec l'aide de Sylviane JOLY et Michel CANDELA. Elle s'investit également pleinement dans la commission animation du club

Toutes vos demandes de factures sont à adresser : laetitia.hernandez1201@gmail.com

ORGANISATION & CONTACTS



VOS CONTACTS

La Compétition, technique et les plannings

MELANIE : 06 84 17 53 53

melanie@lypnso.com

La communication et le technique

ALEX : 06 63 44 89 59

alex.moustier@gmail.com

La gestion des licences

MICHEL : 06 95 56 70 11

contact.sgosff@lyonso.com



Saison 2024-2025 Dossier d'inscription



Tarifs 2024-2025

CATEGORIE Mini basket en bleu	ANNEE DE NAISSANCE	COTISATION PASSPORT 50 € à déduire si bénéficiaires contre remise d'un chèque de caution de 50 €
Micro basket U3 U4	2020 et après	150 €
U7 Baby Basket	2020/2019 / 2018	150 €
U 9	2017 / 2016	215 €
U 11	2015 / 2014	235 €
U13	2013 / 2012	260 €
U15	2011 / 2010	285 €
U18	2009 / 2008 / 2007	290 €
Seniors	2006 Et avant	290 €
Basket Santé / TONIK	En fonction du quotient familial CAF sur présentation de l'attestation	180 € (Maxi)
Arbitres officiels, parents référents, dirigeants, coachs	/	Gratuit

Les tarifs 2024/2025 couvrent :

L'augmentation des coûts fédéraux pour la création/renouvellement des licences, les coûts d'inscription des équipes en championnat, les frais de fonctionnement, etc. ...

Ces tarifs comprennent

- une dotation ; Sac à Dos
- Place offerte pour 3 matchs NM1 de sortie club LYONSO à la CANOPEE pour chaque licenciée ou accompagnateur si licenciée -de 11 ans (Valeur 15€)

SPECIAL CHAMPIONNAT ELITE (U18 - U15) Pour assurer une visibilité correcte du club, une dotation est fournie, **obligatoirement portée lors des déplacements** – au prix de 120 € (prix coutant) – à rajouter au montant de la cotisation – comprenant : survêtement / veste imperméable / sac à dos. Toutes les autres équipes peuvent opter pour la dotation au même prix de façon facultative. Indiquer TAILLE : HAUT / BAS / VESTE



Saison 2024-2025

Dossier d'inscription



Toute personne licenciée au SGOSFF (ainsi que ses parents pour les joueurs mineurs) s'engage à respecter le Règlement intérieur suivant :

St Genis Laval le 1er juin 2005

Mise à jour avril 2011 validée le 24 juin 2011

Mise à jour le 15 mai 2018 validée le 15 juin 2018

Règlement Intérieur

Ce règlement Intérieur a pour but de rappeler les devoirs et obligations de quiconque est membre du « ST GENIS OULLINS STE FOY FEMININ » en fonction de son implication dans l'organisation (dirigeant, entraîneur, joueuses ou parent de joueuse). Appartenir à un club, à une équipe, c'est apprendre à vivre avec les autres et à les accepter avec leurs qualités et leurs travers : c'est l'école de la TOLERANCE, c'est l'école de la VIE

EN SOCIÉTÉ dans la recherche du résultat sportif et du plaisir de jouer.

Le règlement intérieur est complémentaire aux statuts, sans pour autant s'y substituer. Il est soumis à l'approbation de l'assemblée générale et doit être porté à la connaissance de tous les licenciés du club.

LE DIRIGEANT

Collectivement, les dirigeants constituent le conseil d'administration du SGOSFF.

- Le dirigeant explique et respecte à la lettre le règlement intérieur et les statuts. Il assure la diffusion des informations.

- Il fait honneur à sa qualité d'élu en s'acquittant des tâches relevant de l'activité du club, en fonction de son attribution et de son aptitude.

- Il est ponctuel, discret, il respecte les arbitres, les adversaires et s'interpose à chaque manquement d'un membre du club, en contenant les propos et prévenant toute attitude exacerbée.

- Les dirigeants participent activement aux manifestations sportives ou extra sportives. Aucune rétribution ne peut être réclamée.

- Il assure l'information et les relations entre les responsables techniques, l'entraîneur, les joueuses et les parents des joueuses ...

- En cas de manquement grave, des sanctions peuvent être prises par le bureau.

L'ENTRAINEUR

Collectivement, les entraîneurs constituent la commission technique. L'entraîneur peut être placé sous l'autorité de responsables techniques.

- Il signe en début de saison un engagement d'entraîneur, conformément aux statuts de la F.F.B.B. Il est éducateur et représente l'identité sportive du club.
- Il veille à la sécurité morale et physique de groupe sur le terrain et dans les vestiaires.
- Il encadre les jeunes jusqu'à leur prise en charge par les parents ou les personnes désignées (dans les 20 minutes suivant la fin des manifestations).
- Il se doit d'améliorer annuellement sa formation, par des stages et réunions internes et externes obligatoires. Sa tenue physique et morale ne souffre aucun laisser-aller.
- Il supervise le matériel à disposition, répercute les décisions du bureau, fait circuler les informations, note les absences, organise les déplacements comme prévu en début de saison.
- Il est responsable de l'équipement fourni pour son ou ses équipes.
- Il doit être à l'écoute des joueuses et gérer les problèmes extra basket avec les responsables d'équipes.
- Il est responsable de la nomination de ses joueuses en tant qu'arbitres ou officiels de table de marque selon le planning défini à l'avance par les dirigeants.
- Il doit participer à la vie du club.

Son but : Faire de la jeune joueuse une athlète prête à affronter la compétition et faire d'elle une coéquipière.

Ses qualités : L'entraîneur prépare la compétition : l'entraîneur doit être rigoureux et l'entraînement conduit avec discipline. L'entraînement doit être préparé selon un processus de formation et non au coup par coup. Il respecte le projet technique du club.

Le match : les consignes de l'entraîneur doivent être appliquées complètement et strictement.

LA JOUEUSE

La signature d'une licence est un contrat envers le club. Ce contrat est formalisé par un dossier d'inscription contenant diverses pièces administratives et ce contrat est validé par le règlement de la cotisation annuelle. **Tout dossier sans règlement entraîne la non validation de la licence. Lors d'une arrivée au club par mutation, une caution, sous forme de chèque de 70.00 €, est demandée. Cette caution sera encaissée si la joueuse ne reprend pas de licence au club la saison suivante.**

Ce contrat oblige la joueuse à une tenue irréprochable partout où elle représente le « ST GENIS OULLINS STE FOY FEMININ » et à une certaine forme d'humilité.

La joueuse doit :

- Être ponctuelle, respecter les horaires des entraînements et de rendez-vous pour les matchs
- Participer aux entraînements proposés et aux matchs officiels. Les absences ou retards trop souvent répétés et injustifiés pourront être sanctionnés par une exclusion temporaire des compétitions. Il est impératif d'avertir au plus tôt en cas de retard ou d'absence.

- Être assidue, attentive et appliquée en s'imposant une hygiène de vie correcte sans tricherie, ou usage de produits interdits.
- Être respectueuse de ses entraîneurs, des dirigeants, de ses camarades, de ses adversaires et des officiels, des locaux et du matériel.
- Porter avec dignité les couleurs de son club.

Elle ne doit pas :

- Perturber l'entraînement qui précède et qui suit le sien.
- Se faire entendre ou remarquer.

Le club peut lui proposer :

- Championnat, Coupe de France, rassemblement mini-basket, certains tournois internationaux en France ou à l'étranger.
- Des entraînements réguliers et planifiés.
- Des stages à certaines périodes de vacances scolaires au « ST GENIS OULLINS STE FOY FEMININ » et hors les murs, des stages de début de saison. La participation financière à ces stages n'est pas incluse dans la cotisation.

Le club demande :

- De participer aux activités sportives et extra basket du club.
- De participer à l'arbitrage et aux tables de marques le week-end au club (2 ou 3 participations par an)
- De porter les couleurs du club : short et maillot assortis, chaussures à lacets.
- De venir encourager les équipes du club lors des rencontres de championnat ou de coupe de France.
- D'inviter ses parents à l'accompagner.
- Ne pas refuser les sélections départementales, régionales ou autres.

La participation aux stages et toutes manifestations sportives et extra sportives est fortement souhaitée. La joueuse en cas de remarque justifiée, soumet ses observations à son entraîneur ou alerte un membre de la commission de discipline. Les joueuses s'adressent aux responsables d'équipe. En se retirant en cours d'activité, par rupture volontaire, la joueuse libère de fait le club de ses responsabilités. Aucun remboursement de cotisation ne sera effectué. Tout cas non prévu aux présentes sera traité par le bureau.

LES PARENTS

Les équipes sont engagées dans divers championnats : départementaux, régionaux, nationaux. L'encadrement des équipes est assuré par des responsables d'équipe, le bénévolat et le volontariat sont les règles de base d'une association « loi 1901 ». Sans ces derniers concours, il ne serait pas possible d'assurer la continuité d'un championnat qui amène une fois sur deux à jouer à l'extérieur chez l'adversaire.

Les parents assistent les jeunes, veillent à apaiser les conflits, montrent un esprit sportif, ouvert, tolérant et adoptent un comportement exemplaire.

Les parents doivent respecter les horaires, les consignes de disciplines. Les parents s'engagent à vérifier avant de laisser leur(s) enfant(s) :

- Lors des entraînements, la présence de l'entraîneur
- Lors des matchs, la présence de l'entraîneur ou d'un responsable d'équipe.

Les parents s'engagent à consulter régulièrement les panneaux d'affichage situés dans les gymnases. Les parents s'engagent à être à jour avec leurs assurances et s'obligent à faire connaître tout changement de coordonnées le plus rapidement possible.

Les parents doivent savoir rester discrets avant, pendant et après le match et les entraînements, encourager leurs joueuses, ne pas dénigrer, considérer avec fair-play l'adversaire et ne pas oublier que seul l'entraîneur manage et que seul l'arbitre arbitre.

Il sera demandé aux parents de s'impliquer :

- aux tables de marque, en tant que responsable d'équipe (au moins 2 par équipe permettant un tour de rôle moins astreignant),
- aux manifestations extra sportives, à la préparation des goûters et au lavage des maillots.

Le club de basket est un lieu de convivialité et de solidarité, où l'esprit sportif doit être préservé.

LES PARENTS DIRIGEANTS

Les parents dirigeants sont des bénévoles qui aident l'entraîneur dans la gestion de la logistique, de la gestion du matériel pour les matchs. Ils doivent être à l'écoute de la joueuse et gérer les problèmes extra basket avec les entraîneurs. Ils sont le lien avec les dirigeants du club, leur rôle est important dans la structure du club.

LA COMMISSION DISCIPLINE

Un dirigeant sera responsable de l'intervention de la commission de discipline et portera en réunion de bureau la demande d'intervention. Le responsable de la commission et le bureau siègeront pour cette commission. La voix du président sera prépondérante en cas de litige.

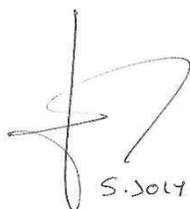
Le président devra convoquer par courrier ou courriel la ou les joueuses, les parents, les dirigeants, les entraîneurs et les arbitres du club incriminés.

Toutes fautes techniques, et/ou disqualifiantes pourront donner lieu à l'intervention de la commission, les pénalités financières de ces fautes seront à la charge du fautif.

Signature du club

Signature du joueur -se

Signature des parents



ST-GENIS - OULLINS - STE-FOY
FEMININ
11 avenue Ernest Auboyer
69230 ST-GENIS-LAVAL
Siret 490 030 253 00020



Saison 2024-2025

Dossier d'inscription

CHARTRE



C'est l'histoire de 5 clubs de basket qui mutualisent leurs forces pour affirmer leurs ambitions et répondre aux défis sportifs et sociétaux qui se présentent à eux.

Avec un ADN associatif fort, L YONSO Basket s'impose aujourd'hui comme un véritable acteur engagé sur le territoire du Sud-Ouest Lyonnais.

Cette Coopération Territoriale de Clubs (CTC) est née à l'orée de la saison 2015/16 afin de créer une place forte de formation et de basket de haut niveau au sein de la métropole lyonnaise

PROJET ÉDUCATIF Nous sommes convaincus que le sport est un support majeur à l'accompagnement de l'éducation des enfants. Il s'agit de les aider à se créer un parcours de réussite en leur inculquant les valeurs essentielles d'un sport collectif et les règles de vie en communauté.

PÉDAGOGIE La formation L YONSO Basket veille à l'épanouissement des jeunes joueurs et respecte les envies de chacun. Notre programme adapté et progressif leur permet de développer individuellement et collectivement des qualités sportives et d'apprendre les fondamentaux du basket.

AVENIR Les lionceaux d'aujourd'hui sont les lions de demain. Nous accompagnons chaque licencié, du plus jeune au plus expérimenté, en établissant chaque année des projets individuels et collectifs. Notre objectif est d'assurer leur évolution au sein du club et de satisfaire leurs ambitions personnelles.



Le club est connu et reconnu pour la qualité de la formation du joueur mais aussi pour les valeurs qu'il véhicule



- R**ESPECT
- Le joueur est là pour jouer et il doit avoir une attitude exemplaire sur et en dehors du terrain.
 - L'arbitre est là pour siffler même s'il ne siffle pas toujours comme vous le souhaiteriez
 - Développer des savoir-être (apprendre à dire « bonjour » · « au revoir » à l'entraînement, aux matchs, aux coaches, aux coéquipiers, aux dirigeants, aux autres parents ...)
 - Respecter les décisions prises (par les dirigeants, les coaches, les arbitres ...)
 - Respecter le rythme d'évolution des enfants (être dans les encouragements)

- E**XIGENCE
- Savoir-être: Donner le meilleur de soi-même
 - Savoir-faire: Apprendre à faire ce qui est demandé
 - Etre déterminé: dans un projet concernant une équipe, des joueurs, des entraîneurs des parents ...
 - le dirigeant est là pour diriger, prendre des décisions et veiller à l'intérêt général du club.

- E**NGAGEMENT
- S'engager auprès de son équipe (utilisation des vestiaires aux entraînements et aux matchs, avec le groupe même blessé ou non convoqué)
 - Etre impliqué dans le projet et la vie du club
 - Les parents sont là pour supporter et encourager.
 - Déplacement (tout le monde part ensemble, du même point de rendez-vous)

- L**OYAUTE
- Club, donner pour recevoir (rien n'est plus important que l'institution)
 - Equipe (rien n'est plus important que l'équipe)
 - Emotions (volonté de partager, vivre et construire des choses ensemble)
 - Communiquer, dialoguer, échanger, positiver

Construisons ensemble, un projet REEL



Saison 2024-2025 Dossier d'inscription



DON ET RIB POUR VIREMENT

Le club a besoin de vous alors pensez au don !

Possibilité de mettre en place le don mensuel (à partir de 5 €) ! C'est pratique et moins lourd dans le budget !

N'oubliez pas, donner à une association est déductible fiscalement à hauteur de 66%

⇒ Je donne 100 €, c'est 66 € qui est déduit du montant de mes impôts (Intéressant 😊 !)

PROMESSE DE DON - Déductible fiscalement

NOM.....PRENOM.....

ADRESSE.....

TELEPHONE.....MAIL.....

Je soutiens le SGOSFF, je promets un don en numéraire de € (versement par chèque)

Cette somme sera versée au plus tard le 31 décembre 2024

Je soutiens le SGOSFF, je mets en place un virement mensuel * de

5 € 10 € 15 € 20 € €

Un reçu fiscal CERFA n° 11580*3 sera délivré à titre de justificatif pour la déductibilité fiscale (66% en vigueur à ce jour).

FAIT A.....

Le.....

*

Comment programmer un virement mensuel ?

C'est simple, il suffit de programmer un virement mensuel de la somme choisie à destination du compte bancaire du club (RIB joint ci-dessous)

En libellé, indiquer : DON SGOSFF + nom de famille

Vous pouvez le stopper, le suspendre à tout moment, c'est à votre main !

RIB de l'association

Crédit Mutuel

RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE

Identifiant national de compte bancaire - RIB

Banque 10278	N° compte 00020072101	Clé 57	Devise EUR	Domiciliation CCM SAINT GENIS LAVAL
-----------------	--------------------------	-----------	---------------	--

Identifiant international de compte bancaire

FR76	IBAN (International Bank Account Number) 1027 8073 6200 0200 7210	BIC (Bank Identifier Code) CMCIFR2A
------	--	--

Domiciliation
CCM SAINT GENIS LAVAL
144 AVENUE GEORGES CLEMENCEAU
69230 ST GENIS LAVAL

Titulaire du compte (Account Owner)
ST GENIS OULLINS STE FOY FEMININ
11 AVENUE ERNEST AUBOYER
69230 ST GENIS LAVAL

☎ 0 820 022 184 (Service 0,12 €/min + prix appel)

Remettez ce relevé à tout autre organisme ayant besoin de connaître vos références bancaires pour la domiciliation de vos virements ou de prélèvements à votre compte. Vous éviterez ainsi des erreurs ou des retards d'exécution.

PARTIE RESERVEE AU DESTINATAIRE DU RELEVÉ